

Fiche de Données Sécurité

Date d'impression :
07/06/10

Version : 01x

Détartrant Universel



1 Identification du produit

Identification	Détartrant Universel
Type de produit	Liquide acide
Fournisseur	SKELLING Ltd 2 Auburn Villas, Carrickbrennan Road Monkstown, C.O DUBLIN
Contact FDS	admin@ouator.com

2 Identification des dangers

Ceci est une préparation non dangereuse. De légères incommodités peuvent toutefois se présenter.

3 Composition et informations sur les composants

Composants dangereux	%	Symbole	Phrases R	CAS N°	EINECS N°
Acide sulfamidique	1 à 10	Xi	R36/38, R52/53	5329-14-6	226-218-8

4 Premiers secours

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants

Après contact avec la peau

Rincer abondamment à l'eau, consulter un médecin si nécessaire

Après contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau, consulter un médecin

Après inhalation

Air frais, repos. En cas de troubles sévères ou persistants : consulter un médecin

Après ingestion

Se rincer la bouche et se rendre immédiatement à l'hôpital

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Produits extincteurs

Ininflammable

Produits extincteurs à éviter

Aucun

Mesures de précaution spéciales en cas d'incendie

Aucune

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures préventives

Conserver dans un emballage bien fermé, hors de portée des enfants

Mesures de précaution personnelles

Ne pas manger, fumer ou boire lors de l'utilisation

Mesures de précaution concernant l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques

Mesures en cas de fuite

Au cas où le produit non dilué serait évacué accidentellement, le neutraliser jusqu'à pH 7

7 Manipulation et stockage

Mesures de précaution spéciales lors de l'entreposage et la manipulation

Conserver dans un emballage bien fermé, dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé

Matériel d'emballage à éviter

Métaux

Mesures préventives

Traiter avec prudence afin d'éviter des fuites

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire

/

Protection de la peau

/

Protection des yeux et du visage

/

Autres protections

/

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 2 dont les valeurs TLV sont connues

/

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique à 20°C

Liquide

Couleur

Transparent

Odeur

Caractéristique

Point de fusion

+/-0°C

Point d'ébullition

+/- 100°C

Point éclair

/

Solubilité dans l'eau

Complète

Densité

+/- 1

Viscosité à 20°C

/

pH

3

Composés organiques volatiles

/

10 Stabilité et réactivité**Réactions dangereuses avec**

Bases

Circonstances à éviter

Tenir éloigné des bases

11 Informations toxicologiques**Sur la préparation même**

Pas applicable sous directive CEE courant de préparations

Informations générales

Voir ingrédients sous rubrique 2

Toxicité aigue, DL50 Rat

Non disponible

12 Informations écologiques**Sur la préparation même**

Pas applicable sous directive CEE courant de préparations

Informations générales

Voir ingrédients sous rubrique 2

Dégradation biochimique

Les produits tensioactifs utilisés sont biologiquement dégradables à plus de 90% conformément aux directives OECD

Classe de danger pour l'eau, WGK

2

13 Considérations relatives à l'élimination

Il est interdit de déverser ce produit dans les égouts. L'élimination doit être assurée par les instances compétentes. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 Informations relatives au transport**Classification**

/

Numéro d'identification du danger

/

Numéro d'identification de la substance

ADR non réglementé, /

Etiquettes

/

15 Informations réglementaires

Symbole(s)

Aucun

Phrases de risque

Aucune

Phrase de sécurité

S2 - Conserver hors de la portée des enfants

S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Contient

/

16 Autres informations

Les risques liés à la préparation et à ses composants dangereux

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau, R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Etiquetage par Règlement (CE) N° 68/2004

/

Cette feuille d'information concernant la sécurité est rédigée conformément aux directives de la CEE. Elle a été rédigée de façon très soignée, néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné.